

M. Boulet: Ça va être autre chose, mais ça va être très facile de passer.

Le président: Maintenant, il y a l'idée des immobilisations.

M. Boulet: Non, on l'avait demandé dans notre mémoire, parce que, on ne le savait pas, à ce moment-là, on procédait suivant une formule à être définie.

Le président: Alors, c'est l'essentiel, parce somme, on croirait, à un certain moment, que

M. Boulet: Actuellement, c'est la demande que nous avons faite. Maintenant, on aura peut-être une contre-proposition du gouvernement fédéral, et là, c'est en discutant que l'on peut s'entendre.

Le président: Maintenant, vous n'avez pas proposé de financement conjoint, comme ça se produit, par exemple, pour la construction de prototypes de générateurs nucléaires?

M. Boulet: Non, ça, une des raisons, je pense, c'est qu'il faut penser que nos laboratoires de Grande Puissance, c'est un laboratoire qui va fonctionner avec le réseau de l'Hydro-Québec. Alors, il faut que nous travaillions toujours en étroite collaboration avec les gens de l'exploitation de façon à ce qu'on aille pas tout simplement jeter les autres réseaux de l'Hydro-Québec à terre et puis avoir trop de nos clients... C'est pour cela que c'est pas un institut qui peut être totalement délié de la maison-mère, parce qu'on dépend de notre personnel d'exploitation, de notre service d'exploitation pour pouvoir opérer nous-mêmes.

[Traduction]

Le sénateur Yuzyk: J'aurais peut-être une autre question. Nous avons posé cette question à un certain nombre de témoins et je vous la pose aussi: Qu'elle est la position de l'Hydro-Québec au sujet de l'établissement possible d'un ministère des Sciences? Êtes-vous favorables ou non?

Le président: Il ne faudrait peut-être pas poser cette question à un fonctionnaire provincial.

M. Boulet: Je pourrais vous donner mon opinion personnelle. Je ne suis pas fonctionnaire, l'Hydro-Québec est une société de la Couronne.

Le président: Oui, enfin sans être fonctionnaire vous êtes au service du public. Peut-être pourriez-vous lui poser cette question dans le couloir.

Le sénateur Yuzyk: Je pensais qu'il aurait pu nous donner quelques idées générales à ce sujet. Je ne demande pas de déclarations fondamentales, mais il se peut que dans l'avenir vous ayez à faire face à ce problème.

M. Boulet: Il faut tenir compte d'une chose lorsque vous savez que l'argent dépensé pour la recherche provient de divers ministères. Si vous nommez un ministre de la Recherche, tout l'argent sera distribué par son entremise, et il devra créer des commissions spéciales pour entreprendre l'étude de la situation. Il devra se renseigner auprès des divers ministres si une entreprise est bonne ou mauvaise. Personnellement je pense que la nomination d'un ministre des Sciences et de la Technologie n'est peut-être pas une mauvaise affaire, mais si vous nommez un avocat à ce poste vous risquez qu'il en résulte beaucoup de pollution verbale.

Le président: Ou un chimiste.

M. Boulet: Ce serait encore pis. Si vous nommez un physicien, il encouragera la physique. Si vous nommez un ingénieur, il ne s'intéressera qu'à la recherche appliquée. Je crois que chaque ministère qui a besoin de faire de la recherche, comme les Forêts, les Mines et ainsi de suite, connaît ses propres besoins. Jusqu'ici, les ministères ont essayé de faire toute la recherche dont ils avaient besoin et, selon moi, c'est là qu'ils ont fait erreur. Ils devraient utiliser un peu plus l'industrie et les universités puisqu'ils sont capables de juger les résultats. Si vous nommez un ministre des Sciences et que vous lui demandez de tout faire cela, le travail sera fait en double. Il mettra sur pied un bel organisme composé de 500 personnes et vous dépenserez l'argent en administration plutôt qu'en recherche.

Le sénateur Yuzyk: Vous ne pensez pas que l'efficacité en serait améliorée?

M. Boulet: Peut-être que oui et peut-être que non.

Le président: Tout dépend de l'idée que vous vous faites d'un ministère comme celui-là. S'il est responsable de toute la recherche qui se fait au sein du gouvernement fédéral et de tous les programmes de subventions, vous aurez les résultats envisagés. Cependant si le ministre est surtout responsable de la coordination et s'occupe de faire respecter l'équilibre entre la recherche pure, la recherche appliquée, le développement, alors je pense...

M. Boulet: Dans ce sens ce serait beaucoup mieux, oui. Tout dépend de la façon dont on conçoit le ministère.